



Numéro 96

Mars | Avril 2026

MESSAGE DE LA MAIRESSE

L'ÉLAN DU PRINTEMPS

Le conseil municipal tient à souligner son appui à la Semaine de la persévérance scolaire, qui a eu lieu du 16 au 20 février, et qui rappelle l'importance de soutenir nos jeunes et de reconnaître leurs efforts. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur l'école Notre-Dame-de-Lourdes, pilier de la vitalité de Saint-Armand, dont la croissance du nombre d'élèves témoigne du dynamisme et de l'avenir de notre communauté.

L'hiver nous a permis de retrouver des plaisirs, notamment grâce au retour de la patinoire communautaire. Un sincère merci à nos bénévoles, en particulier Yann Zukrowski, pour leur engagement remarquable.

Nous remercions notre équipe des travaux publics ainsi que nos déneigeurs, M. Jérôme Pelletier et Philip Sweenen, pour les nombreuses heures consacrées au déneigement. Malgré les caprices de Mère Nature, ils restent présents avec professionnalisme, rigueur et dévouement. Leur travail vital contribue chaque jour à la sécurité et au bien-être de tous, souvent dans des conditions difficiles.

Alors que les mois de **mars et d'avril** marquent la transition vers le printemps, cette période de renouveau nous invite à planifier et à mettre en œuvre nos projets pour l'année à venir.

Le budget 2026 étant derrière nous, cette année, trois nouveaux membres ont rejoint le conseil. Disposant de peu de temps pour se familiariser avec les dossiers, ils ont dû prendre rapidement des décisions difficiles mais essentielles. Je souhaite leur exprimer ma profonde gratitude pour leur engagement.

Je tiens aussi à remercier le Café Sans Frontières, conjointement avec le Carrefour culturel, pour la clôture des célébrations du 180^e anniversaire de Saint-Armand, intitulée « C'est toute une histoire », présentée à travers un grand jeu-questionnaire. Merci aux bénévoles et à tous les participants pour leur enthousiasme, et félicitations aux gagnants.

Lors de cette activité, j'ai rencontré M. Évens Girard, citoyen de Saint-Sébastien et bénévole au Café Sans Frontières. Je remercie chaleureusement les bénévoles des municipalités voisines dont le dévouement et la générosité contribuent au succès de notre café.

Chères citoyennes, chers citoyens, nous vous invitons à participer aux activités organisées par nos comités dévoués, qui investissent du temps et de l'énergie pour faire rayonner notre municipalité. Votre participation fait toute la différence. Au plaisir de vous voir nombreux.

Comme mairesse et citoyenne, je remercie chaleureusement notre communauté pour son implication, et j'ai hâte d'accueillir le printemps avec vous.

Karen Crandall, mairesse

Les membres du Conseil de la municipalité ont adopté les prévisions budgétaires pour l'année en cours le 28 janvier 2026. Voici un bref résumé de celles-ci :

FAITS SAILLANTS 2026

- ◆ Renégociation de l'entente d'approvisionnement en eau potable avec la Ville de Bedford.
- ◆ Élaboration d'un plan d'entretien et d'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égout (TECQ).
- ◆ Début de la mise aux normes des installations septiques.
- ◆ Transition dans les modalités de collecte des matières résiduelles.
- ◆ Amélioration des communications avec les citoyens – nouveau site internet.
- ◆ Renouvellement de l'entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement des chemins sous leur responsabilité.
- ◆ Livraison d'un nouveau camion incendie.
- ◆ Renforcement de l'encadrement des travaux publics.
- ◆ Amélioration des processus réglementaires en urbanisme afin de mieux accompagner les citoyens dans leurs démarches.
- ◆ Entretien des parcs municipaux.

LES ENJEUX DE SAINT-ARMAND EN 2026

UNE CAPACITÉ FISCALE LIMITÉE

Aucun projet de développement immobilier d'envergure n'est présentement en cours. L'évolution des revenus repose donc presque exclusivement sur la révision de la valeur foncière effectuée tous les trois ans. En 2026, la croissance de l'assiette foncière est de 0,26 %, ce qui est insuffisant pour absorber l'augmentation des dépenses courantes.

HAUSSE GÉNÉRALE DES DÉPENSES COURANTES

Les dépenses de fonctionnement augmentent d'environ 4 % en 2026. Parallèlement, la municipalité a décidé d'augmenter la part des revenus de taxation consacrée aux immobilisations, qui passe de 52 260 \$ en 2025 à 125 000 \$ en 2026.

PRESSION DES DÉPENSES OBLIGATOIRES

Certaines dépenses échappent au contrôle municipal et augmentent plus rapidement que l'inflation, notamment :

- Sûreté du Québec : 255 852 \$ (+8,2 %)
- MRC : 162 927 \$ (+6,9 %)
- Assurances municipales : 58 555 \$ (+16,3 %)
- Aréna de Bedford : 27 855 \$ (+3,7 %)
- Bibliothèque de Bedford : 35 495 \$ (+157,2 %)

RESSOURCES HUMAINES ET CAPACITÉ DE RÉALISATION

Les salaires seront indexés de 3 % en 2026. Toutefois, en 2024 et 2025, le coût réel a été plus bas que prévu en raison de postes vacants équivalant à deux employés. Cette situation a permis des économies temporaires, mais a aussi ralenti la réalisation de certains projets.

UTILISATION DES SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS

Au cours des dernières années, la municipalité a constitué des surplus affectés afin de financer des projets spécifiques et de maintenir une marge de manœuvre en cas de situation particulière. En 2026 :

- 190 925 \$ de surplus accumulés affectés sont utilisés pour le fonctionnement.
- 290 119 \$ sont consacrés au programme triennal d'immobilisation.

AJUSTEMENT DE LA TAXATION

La taxe foncière augmente de 4 % en 2026. La majorité des tarifs municipaux sont gelés, à l'exception des tarifs liés aux matières résiduelles.

UN SOUTIEN AUX ORGANISMES ET À LA COMMUNAUTÉ

- ◆ Carrefour Culturel : 23 000 \$
- ◆ Comité Loisirs et Sports : 15 000 \$
- ◆ Comité d'embellissement : 12 000 \$
- ◆ Municipalité amie des aînés : 5 000 \$
- ◆ Bourse d'étude : 1 000 \$
- ◆ Café communautaire : Loyer et internet offert par la municipalité
- ◆ Boulevard des arts : 1 000 \$
- ◆ Service de garde – École Notre-Dame-de-Lourdes : 2 000 \$
- ◆ Remboursement - activités des enfants (camps de jour et activités sportives) : 2 960 \$
- ◆ 9 000 \$ pour répondre aux autres demandes

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

REVENUS

Taxe foncière	1 903 663 \$
Tarification—Services municipaux	664 576 \$
Paiements tenant lieu de taxes	26 345 \$
Services rendus et autres services	356 585 \$
Imposition de droits	125 000 \$
Amendes et pénalités	500 \$
Intérêts	50 000 \$
Autres revenus	66 500 \$
Transferts	343 445 \$
TOTAL DES REVENUS	3 536 614 \$

DÉPENSES

Administration générale	711 644 \$
Sécurité publique	764 968 \$
Transport routier	876 295 \$
Hygiène du milieu	810 142 \$
Aménagement, urbanisme et développement	139 439 \$
Loisirs et culture	222 028 \$
Frais de financement	23 978 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 548 494 \$

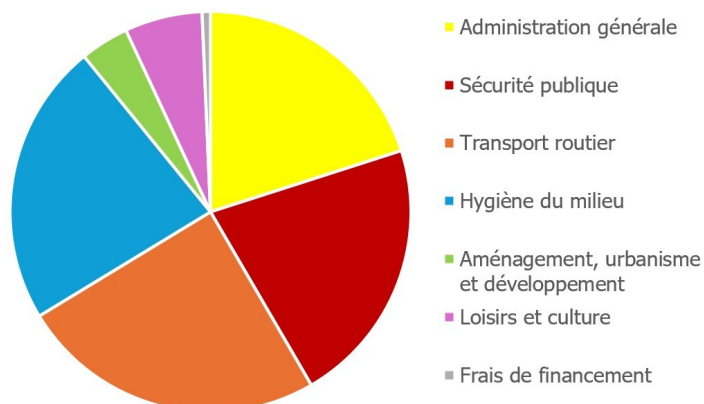
AFFECTATION

Financement et remboursement en capital	48 600 \$
Taxes générales—Utilisation immobilisation	125 445 \$
Surplus accumulés affectés	- 190 925 \$
Affectation à des réserves	5 000 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	- 11 880 \$

Résultat après les affectations **0 \$**

PRÉSENTATION DES DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Administration générale	711 644 \$	20,1 %
Sécurité publique	764 968 \$	21,6 %
Transport routier	876 295 \$	24,6 %
Hygiène du milieu	810 142 \$	22,8 %
Aménagement, urbanisme et développement	139 439 \$	3,9 %
Loisirs et culture	222 028 \$	6,3 %
Frais de financement	23 978 \$	0,7 %
Total	3 548 494 \$	100 %



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

	2026	2027	2028	TOTAL
RÉSEAU ROUTIER				
Véhicules et équipements de voirie	68 167 \$	40 000 \$	40 000 \$	148 167 \$
Investissement infrastructures locales (Carrière sablière)	450 000 \$	0 \$	150 000 \$	600 000 \$
Investissement infrastructures locales (Réseau routier)	185 405 \$	200 000 \$	200 000 \$	585 405 \$
SÉCURITÉ INCENDIE				
Camion incendie	160 000 \$	0 \$	0 \$	160 000 \$
Bornes sèches	0 \$	20 000 \$	0 \$	20 000 \$
Bornes-fontaines	0 \$	25 000 \$	25 000 \$	50 000 \$
Équipements du service de sécurité incendie	76 992 \$	60 000 \$	60 000 \$	196 992 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Réseau d'aqueduc (contribution municipale-subvention)	0 \$	50 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
LOISIRS, PARC ET PATRIMOINE				
Père-Lou	75 000 \$	0 \$	0 \$	75 000 \$
Amélioration des parcs et des espaces verts	0 \$	15 000 \$	15 000 \$	30 000 \$
Quai	0 \$	25 000 \$	0 \$	25 000 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX				
Bureau municipal	0 \$	111 000 \$	0 \$	111 000 \$
TOTAL	1 015 564 \$	546 000 \$	540 000 \$	2 101 564 \$

Les investissements pour l'année 2026 proviennent des sources suivantes:

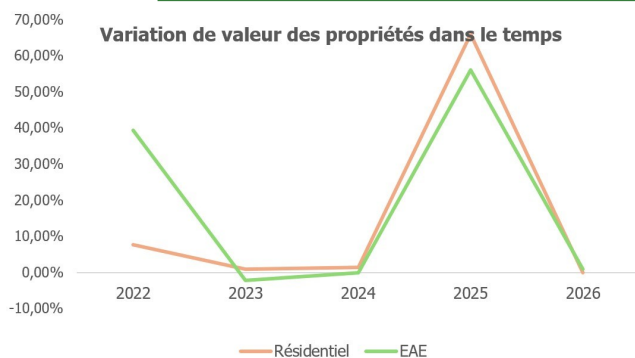
Taxation générale 2026	125 445 \$
Carrière et sablière	450 000 \$
Surplus accumulé non affecté	150 000 \$
Surplus accumulés affectés	290 119 \$
Total des investissements de la Municipalité en 2026	1 015 564 \$

TAXATION GÉNÉRALE ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2026

Le conseil de la municipalité a adopté le 2 février 2026, le règlement 025-26 concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs de compensation pour les services, pour l'exercice financier 2026 et en voici les grandes lignes:

		2025	2026
TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE	Taxe foncière de base, exploitation forestière, immeubles non résidentiels	0,409 \$	0,429 \$
	Taxe foncière - entreprises agricoles enregistrées	0,385 \$	0,404 \$
TARIF EAU, AQUEDUC ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DU RÉSEAU D'ÉGOUTS	Approvisionnement en eau potable	440 \$	440 \$
	Entretien du réseau d'aqueduc	445 \$	445 \$
	Traitement des eaux usées	380 \$	380 \$
	Entretien du réseau d'eaux usées et équipements	182 \$	182 \$
TARIF COLLECTES ET ÉCOCENTRE	Ordures (collectes et traitement)	138 \$	155,50 \$
	Compost (collectes et traitement)	56 \$	96,67 \$
	Écocentre	34,44 \$	49,44 \$
AUTRES TARIFS	Entretien et l'amélioration des bornes sèches	33,81 \$	33,81 \$
	Mise aux normes des installations septiques	20,55 \$	20,55 \$
	Déneigement Stanley Drive	202,37 \$	180 \$
	Entretien des cours d'eau (par cent mètres carrés)	0,001 424 4 \$	0,001 424 4 \$

L'ÉQUILIBRE FISCAL ENTRE RÉSIDENTIEL ET AGRICOLE



RÉPARTITION DE LA RICHESSE FONCIÈRE

La richesse foncière de la municipalité repose principalement sur le secteur résidentiel, qui représente environ 53 % de l'assiette foncière en 2026. Le secteur agricole constitue la deuxième composante en importance avec 34 %, tandis que le secteur non résidentiel représente environ 13 %.

Du côté des revenus fiscaux, en 2026, le résidentiel génère 54 % des recettes, le secteur agricole 33 %, et le non résidentiel 13 %.

Cette stabilité depuis l'implantation des deux taux en 2022 démontre que le mécanisme permet de maintenir un partage

relativement équilibré de l'effort fiscal entre les différentes catégories de contribuables.

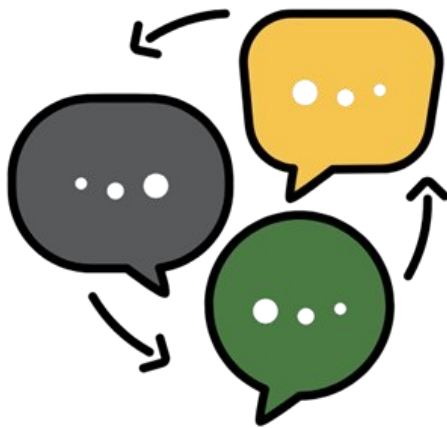
POURQUOI MAINTENIR DEUX TAUX DE TAXATION

En 2022, la municipalité a instauré deux taux de taxation foncière à la suite de l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation. Celui-ci entraînait une hausse beaucoup plus importante de la valeur des terres agricoles que des autres propriétés.

L'objectif était d'éviter un choc fiscal soudain pour les entreprises agricoles enregistrées (EAE) et de permettre un ajustement progressif dans un souci d'équité entre les contribuables.

Le régime fiscal municipal prévoit qu'uniquement les entreprises agricoles et forestières enregistrées peuvent bénéficier d'un taux inférieur au taux de base. Lorsqu'une résidence se trouve sur une propriété agricole ou forestière, la portion résidentielle demeure taxée au taux de base.

En 2025, une forte augmentation de la valeur des propriétés résidentielles et agricoles a mené à un ajustement des deux taux afin de maintenir l'équilibre fiscal entre les groupes.



LE CONSEIL VOUS RÉPOND.

Cette section a pour objectif de répondre aux questions soulevées par les citoyennes et citoyens et d'apporter des éclaircissements sur les décisions, les projets et les services municipaux.

DOSSIER – AVENIR DE L'ÉGLISE SAINT-PHILIPPE-DE-PHILIPPSBURG

À l'hiver 2024, la paroisse informe le conseil municipal qu'une mise en vente éventuelle de l'église est envisagée. Le 5 juin 2024, une séance d'information publique est tenue par la paroisse afin d'informer la population. En août 2025, le conseil municipal adopte un droit de préemption et une résolution indiquant l'intérêt de la municipalité pour l'acquisition de l'église.

Le 29 janvier 2026, le conseil municipal est informé de la démission collective des membres du conseil de fabrique de Saint-Philippe-de-Philipsburg. Selon les informations transmises, cette décision découle d'une divergence significative de vision entre la Fabrique et l'Évêché de Saint-Hyacinthe concernant l'avenir de la paroisse. Les membres de la Fabrique étaient à finaliser une entente permettant de céder l'église à un organisme du territoire ayant une mission culturelle et communautaire. L'Évêché a pour sa part décidé d'analyser un autre projet sans inclure la Fabrique dans le processus.

À la suite de l'adoption de la résolution, la municipalité transmet une lettre officielle au diocèse afin de rappeler les collaborations existantes :

- la municipalité assume le déneigement du stationnement et la tonte de pelouse ;
- la paroisse permet l'utilisation du stationnement lors d'activités par la municipalité et ses comités ;
- la paroisse est un partenaire de la municipalité dans le cadre de son plan des mesures d'urgence.

L'église Saint-Philippe constitue un repère majeur dans le développement du village. Comme partout au Québec, ces bâtiments ont été construits, financés et entretenus par l'engagement des communautés locales sur plus d'un siècle. Pour le conseil municipal, l'avenir de l'église doit être réfléchi à partir de son potentiel communautaire, patrimonial et social. La municipalité continuera d'informer la population des développements au fur et à mesure. Le conseil rappelle que ce dossier touche un symbole important de notre histoire collective.

DOSSIER – MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉES

La séance du conseil du 2 mars sera marquée par l'adoption de la politique et du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2026-2030. Débutée en 2024 en collaboration avec les six municipalités du Pôle de Bedford, soit la Ville de Bedford, le Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East et Saint-Armand. Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat aux aînés du Québec.

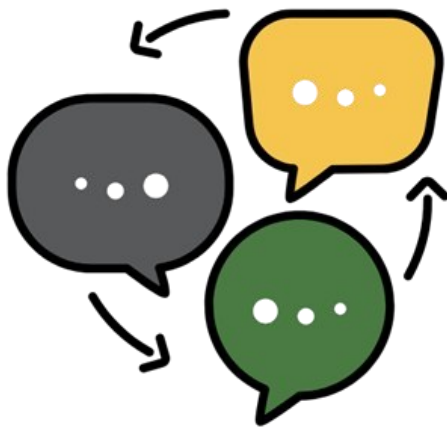
Plusieurs entrevues ont contribué à l'élaboration de ce plan, que ce soit par la participation au sondage tenu en mars 2025 ou lors de la consultation qui s'est déroulée en avril 2025.

Le conseil remercie monsieur Daniel Boulet et madame Melissa Plett, qui ont porté ce dossier durant leur mandat respectif.

L'adoption du plan d'action marque le démarrage des actions qui seront réalisées au cours des quatre prochaines années. Ce plan s'organise autour de cinq champs d'action :

1. Habitat et milieu de vie
2. Loisirs et participation sociale
3. Communication et information
4. Mobilité et sécurité
5. Santé et bien-être

Nous vous invitons à consulter le plan d'action détaillé, qui sera mis en ligne sur le site internet prochainement.



LE CONSEIL VOUS RÉPOND.

DOSSIER – TRAVERSE, AVENUE STANLEY DRIVE

En 2025, les résidents de Stanley Drive ont exprimé des préoccupations importantes liées à la circulation, notamment la difficulté d'accéder à la route 133 en direction nord et les impacts lors des périodes d'achalandage à la frontière. Dans certaines situations, les files d'attente peuvent compliquer l'entrée et la sortie du secteur et ralentir le passage des véhicules d'urgence.

En avril 2025, le conseil a transmis au ministère des Transports et de la Mobilité durable une résolution demandant d'autoriser la traversée de la 133 par les véhicules en provenance de Stanley Drive afin de leur permettre de se diriger vers le nord.

En septembre 2025, le ministre a informé la municipalité qu'il permettra à la municipalité de réaliser les travaux nécessaires à l'implantation d'une traverse à cet emplacement. Le conseil municipal est fier d'informer que ces travaux sont prévus en 2026 et qu'ils sont présentement en planification. Les travaux seront réalisés au courant de l'année.

Le conseil tient à remercier les citoyens qui se sont mobilisés afin que cette situation évolue.

DOSSIER - ÉCOCENTRE

Des citoyens ont récemment demandé au conseil municipal de Saint-Armand d'intervenir afin de favoriser la réouverture de l'écocentre de Bedford. Rappelons que la fermeture ayant eu lieu le 9 novembre 2024 découle d'une réorganisation des écocentres à l'échelle de la MRC de Brome-Missisquoi.

À la suite de cette demande citoyenne, le conseil municipal a validé certaines informations auprès des instances concernées afin de bien comprendre les impacts financiers et organisationnels d'une éventuelle réouverture. Les analyses indiquent que les coûts associés à un retour du service à Bedford devraient être assumés collectivement par les municipalités du Pôle de Bedford et, ultimement, par leurs citoyens. Ces coûts seraient importants.

Dans ce contexte, le conseil a donc pris la décision de ne pas demander la réouverture de l'écocentre.



Municipalité de
Saint-Armand

VOUS PRÉVOYEZ DES TRAVAUX PROCHAINEMENT?

Sachez que c'est la saison
idéale pour planifier vos
demandes de permis.

@ inspection@municipalite.saint-armand.qc.ca



MESSAGE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

*Prévenir, protéger, sauver
Notre mission*

PORTE OUVERTE OU PORTE FERMÉE ?

En situation d'incendie, la propagation rapide de la fumée et de la chaleur représente un danger majeur. Un geste simple peut toutefois faire une réelle différence : **garder les portes des chambres fermées**, particulièrement durant la nuit.

Une porte fermée ralentit la propagation du feu et des fumées toxiques, aide à maintenir une température plus basse et peut offrir **un temps crucial pour l'évacuation ou l'intervention des pompiers**.

Le Service de sécurité incendie recommande à tous les citoyens :

- de dormir avec les portes de chambres fermées
- de s'assurer du bon fonctionnement des avertisseurs de fumée
- d'avoir un plan d'évacuation familial et de le pratiquer

Fermer une porte, c'est un geste simple qui peut sauver des vies.



PORTE FERMÉE

PORTE OUVERTE



MYTHE À BRISER : "JE ME RÉVEILLERAI SI ÇA SENTAIT LA FUMÉE."



FAUX.

En réalité, l'odorat ne nous réveille pas pendant le sommeil. Des études scientifiques ont démontré que lorsque nous dormons, surtout en sommeil profond, notre cerveau réagit très peu aux odeurs.

En cas d'incendie, la fumée et le monoxyde de carbone peuvent même nous plonger dans un sommeil encore plus profond, parfois sans aucun réveil.

La fumée seule ne réveille pas. **L'alarme incendie le fera.** C'est pourquoi un avertisseur de fumée fonctionnel est vital pour sauver des vies :

- Vérifiez régulièrement vos avertisseurs
- Remplacez les piles à tous les changements d'heure
- Protégez vos proches, même pendant leur sommeil

Ne comptez jamais sur votre nez...

Comptez sur votre avertisseur de fumée !



Votre sécurité est notre priorité

Matthew Grenia, Directeur
Service de sécurité incendie Saint-Armand et Pike River

PARCE QU'UN JOUR,
ON A TOUS BESOIN
D'UN COUP DE
POUCE

 **2-1-1**

 **211quebecregions.ca**

 **Clavardage en ligne**

**GRATUIT
CONFIDENTIEL**



Interprète en
200 langues



Brome-Missisquoi

**TROUVEZ RAPIDEMENT
DES RESSOURCES
COMMUNAUTAIRES
PRÈS DE CHEZ VOUS**

Lundi au vendredi :
8 h à 19 h

Samedi au dimanche :
8 h à 15 h 30



Réseau de
développement social
de Brome-Missisquoi

NOUVELLE DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT



Cette année encore, le comité se penche sur plusieurs questions touchant l'aspect embellissement de projets municipaux et prépare diverses activités. En voici quelques exemples :

- Réaménagement des abords du quai de Philipsburg pour rendre ce secteur plus attrayant et plus accueillant.
- Lancement d'un projet de « banc souvenir ».
- Préparation d'un concours de jardins pour 2027.
- Plantation d'arbres à divers endroits : butte du parc central, entrée du secteur de la Falaise et Pigeon Hill.
- Retour du concours Saint-Armand Scintille et des décorations municipales hivernales.

APPEL DE BÉNÉVOLES

Vous avez envie de vous impliquer ponctuellement au comité d'embellissement lors d'activités, d'installations, comme jury de concours ou pour des consultations spécifiques? N'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook.

ÉCHANGE DE PLANTES

Encore une fois cette année, le comité convie les Armandois,es à une activité de troc de plantes et de distribution d'arbres, dans le parc au cœur du village. L'activité aura lieu le **samedi 9 mai**. Un architecte paysagiste sera sur place pour vous conseiller pour l'aménagement de votre propriété.

Suivez la page FB pour les dernières nouvelles : @comité embellissement de Saint-Armand

NOUVELLES DU COMITÉ LOISIRS ET SPORTS



GRANDE FÊTE DE PÂQUES À SAINT-ARMAND



Le **comité des loisirs de Saint-Armand** invite chaleureusement tous les citoyens et citoyennes à venir célébrer **la Fête de Pâques**, le **4 avril prochain**, au **centre communautaire**, à **13 h**.

Cette journée festive promet un moment inoubliable pour toute la famille :

- ◆ Ambiance conviviale
- ◆ Activités pour les enfants
- ◆ Surprises et plaisir garanti pour petits et grands

C'est l'occasion parfaite de se rassembler, de souligner l'arrivée du printemps et de partager un beau moment en communauté.

LIGUE DE BASEBALL – ÉTÉ

En parallèle, le comité des loisirs souhaite sonder l'intérêt de la population pour la création d'une **ligue de baseball**, qui aurait lieu **les mercredis durant l'été**.

Les personnes intéressées sont invitées à :

- Communiquer avec la **page Facebook des Loisirs de Saint-Armand**
- Ou à signer les **feuilles d'intérêt** disponibles :
 - aux **deux bureaux de poste**
 - à la **station-service**
 - au **bureau municipal**



Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer **Pâques à Saint-Armand** et pour faire vivre nos activités communautaires tout l'été.

Votre Comité Loisirs et Sports de Saint-Armand



SCRABBLE COLLECTIF

CENTRE COMMUNAUTAIRE
444, chemin Bradley, Saint-Armand

Tous les vendredis de 13 h 30 à 15 h 30
9 janvier au 1er mai 2026



Organisé par le comité MADA de Saint-Armand
En collaboration avec le Café sans frontières
Financé par la municipalité de Saint-Armand



CAFÉ SANS FRONTIÈRES, VOTRE CAFÉ COMMUNAUTAIRE CLÔTURE DU 180^E

L'histoire de Saint-Armand, c'est toute une histoire!

Voici les gagnants du grand jeu-questionnaire
« Pour mieux connaître l'histoire de Saint-Armand »
Tirage effectué par Mme Karen Crandall, mairesse

Grand prix de 180 \$: Josée Beaudet
Trois prix de 60 \$: Louise Grondin, Roger Jetté, Hugh MacFarlane
Bons-cadeaux de 10 \$: Remis à tous ceux et celles qui ont participé

Ce tirage a eu lieu le dimanche, 25 janvier 2026 à 13 h et fut rendu possible grâce à une contribution de notre Municipalité dont c'était le 180^e anniversaire.

Merci au Conseil municipal pour les prix du concours et félicitations à tous ceux et celles qui s'intéressent à notre histoire !



EXPOSITION MURALE AU CAFÉ EN MARS

**Solange Paradis—Aquarelles
Touches d'hiver**

Cette série est née d'un désir de rendre, ou plutôt de traduire en touches, l'atmosphère de l'hiver armandois où lumière, horizon et firmament dialoguent, s'épousent.

RESTEZ INFORMÉS DES ACTIVITÉS DU CARREFOUR CULTUREL DE SAINT-ARMAND !



Pour **recevoir notre infolettre** et connaître toutes nos activités (expos, projections, rencontres, etc.), écrivez-nous à carrefourcultureldesaintarmand@gmail.com afin d'être ajoutés à notre liste d'envoi.

Nous sommes également à **la recherche de membres bénévoles** supplémentaires au sein de notre comité. Écrivez-nous!



Merci !

LE COMITÉ DU CARREFOUR CULTUREL DE SAINT-ARMAND



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL



DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi, 2 mars	19 h 30	Mardi, 7 avril	19 h 30
Lundi, 4 mai	19 h 30	Lundi, 1 juin	19 h 30
Lundi, 6 juillet	19 h 30	Lundi, 3 août	19 h 30
Mardi, 8 septembre	19 h 30	Lundi, 5 octobre	19 h 30
Lundi, 2 novembre	19 h 30	Lundi, 7 décembre	19 h 30

TAXES 2026 VERSEMENTS

Municipalité de
Saint-Armand

Versement 1 30 mars **Versement 4** 30 septembre
Versement 2 28 mai **Versement 5** 29 octobre
Versement 3 30 juillet

Modes de paiement

- Institutions financières
- Carte débit / crédit
- Argent comptant
- Chèque

Pour plus d'informations

☎ 450 248-2344 poste 222
✉ comptabilite@municipalite.saint-armand.qc.ca



RAPPEL

Il y aura vente des propriétés pour défaut de paiement des taxes foncières 2024.



CAFÉ SANS FRONTIÈRES

Café communautaire
en partenariat avec la Municipalité

Bienvenue les vendredis, samedis et dimanches
entre 9 h et 15 h

Voyez les heures d'ouverture et le menu de la semaine sur notre site web.

Pour vous restaurer, faire de nouvelles connaissances, échanger,
lire, vous informer, mieux connaître et apprécier notre milieu.

📍 450, chemin Bradley, Saint-Armand
sansfrontierescafe@gmail.com | 450 590-0167 | cafesansfrontieres.com



Prochaines dates de tombée pour La Voie Municipale le 16 avril 2026 et le 18 juin 2026 – 16 h